



# CATALOGUE DES FORMATIONS

# 2020

Etablissements adhérents





## NOTRE DÉMARCHE

Le GIP RéQua contribue au développement des démarches d'amélioration de la qualité et sécurité des soins et de toute action visant à garantir l'efficacité et l'efficience de la prise en charge des résidents et usagers en Bourgogne Franche-Comté, dans le respect de ses valeurs :

- *le volontariat quant à l'adhésion au GIP et à la participation à ses projets*
- *la subsidiarité au regard des politiques propres à chaque établissement*
- *la transparence du fonctionnement*
- *la confidentialité des informations propres à chacun des membres*

### Notre politique formation

**Pour une réponse aux besoins de nos adhérents et en cohérence avec nos missions, les formations dispensées par le RéQua :**

- visent à une appropriation des concepts et/ou méthodes nécessaires à la mise en place, l'effectivité et le suivi des démarches qualité et sécurité des soins par les professionnels
- sont proposées en cohérence avec les orientations triennales et font partie du programme de travail approuvé par les membres de l'assemblée Générale, établissements sanitaires ou médico sociaux et URPS

**Pour être au plus proche de ses adhérents,** le RéQua propose des formations inter-établissements sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté ainsi que des formations sur site.

**Pour une qualité des dispositifs de formation,** le RéQua s'engage à respecter les critères du référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.

### Nos engagements et nos principes

**Pour un ancrage de la formation dans les pratiques professionnelles quotidiennes, un développement des compétences individuelles et une performance collective au sein des établissements,**

les formateurs privilégient et proposent:

- des objectifs centrés sur l'apprenant
- des interactions au sein du groupe et avec le formateur
- une pertinence dans l'alternance et la variété des méthodes et techniques pédagogiques proposées

**Pour une sécurité dans la formation et dans le respect des valeurs du RéQua, le formateur :**

- garantit la discrétion et la confidentialité sur les informations relatives à l'établissement et aux situations particulières abordées
- assure la sécurité des formés dans leur expression, leur réflexion et leur progression

### Nos ressources

**Le RéQua assure la mobilisation et la coordination de toutes les compétences utiles** autour du processus au travers de :

- Un comité scientifique
- Un comité pédagogique
- Un comité interprofessionnel
- Un conseiller pédagogique
- Une équipe pluri-professionnelle de formateurs ayant exercé en établissement sanitaire ou médico-social, et réalisant, au sein des établissements adhérents des missions d'accompagnement/conseil et expertise

### Notre démarche qualité

**Le RéQua est habilité comme organisme de Formation Continue, est référencé DATADOCK et habilité ODPC.**

Il met en place un système de management par la qualité en :

- améliorant la qualité de l'organisation des formations et des dispositifs de formation
- développant le suivi de la performance par l'intermédiaire d'un tableau de bord

## DES ACTIONS AU PLUS PROCHE DES ADHÉRENTS

---

### Chiffres Clés 2018

---

**1741** personnes formées

**84 %** de satisfaction globale

↳ **243** établissements ayant bénéficié d'une action de formation

**32** sessions Inter-établissements : **23** régionales et **9** territoriales

**99** sessions sur site, en établissement

**25** formateurs

---

### Communication

---

- Ce catalogue est envoyé par mail aux adhérents et disponible sur le site du RéQua [www.requa.fr](http://www.requa.fr) Il est également diffusé auprès de la Direction Santé Publique de l'ARS.
- Le lancement d'une formation inter-établissements est annoncé à tous les correspondants/référents RéQua et responsables formation des établissements adhérents, par l'intermédiaire de l'ACTUS FORMATION (périodicité mensuelle).
- Les formations de ce catalogue sont destinées à nos adhérents. Cependant, si dans votre structure des établissements ne sont pas adhérents, ceux-ci peuvent accéder à certaines formations dans le cadre d'une convention de formation payante. Pour les modalités pratiques et financières, nous vous invitons à nous contacter. Une communication spécifique sur ces formations destinées aux établissements non adhérents est réalisée par mail.

---

### Reconnaissance du professionnalisme du RéQua

---



## VOTRE DEMANDE

Vous êtes adhérent au RéQua : selon votre formule d'adhésion vous avez accès aux formations dont le coût est inclus dans la contribution annuelle.

### → Vous souhaitez participer à une formation inter-établissements :



Formation inter-établissement

1. Invitation aux formations envoyée par le RéQua
  - Le RéQua envoie à tous ses contacts adhérents une ACTUS FORMATION mensuelle par mail avec, en pièces jointes, les fiches pédagogiques et les bulletins d'inscription de chaque formation à venir. Le bulletin d'inscription est à renvoyer à : [requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)
  - La formation aura lieu sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant au regard des méthodes pédagogiques mobilisées
  - Clôture des inscriptions : 3 semaines avant la formation
2. Organisation logistique par le RéQua
  - **Site de Dijon** : salle RéQua Groupe maximum 15 participants – Accès handicapé place réservée
  - **Site de Besançon** : salle RéQua Groupe maximum de 15 participants - Accès non prévu pour les personnes à mobilité réduite
  - **Site territorial** : salle réservée dans un établissement du territoire concerné

### → Vous souhaitez bénéficier d'une formation prévue sur site dans le catalogue :



Formation sur site, à la demande

1. Préparation de la formation
  - S'adresser au chargé de formation de la thématique souhaitée, qui prendra en compte votre besoin : contenu adapté aux attentes de l'établissement et à la spécificité de celui-ci (date, lieu, horaires, contenu de la formation...)
  - Solliciter l'intérêt en interne des professionnels en leur transmettant le contenu pédagogique de la formation
  - Organiser des groupes (effectifs mini/maxi à définir avec le chargé de formation)
2. Organisation logistique par l'établissement
  - Prévoir une salle adaptée : matériel de vidéo projection, taille et disposition adaptée
  - Convoquer les participants
  - Envoyer la liste définitive des participants\* environ 2 semaines avant la formation

\*la formation aura lieu sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant au regard des méthodes pédagogiques mobilisées.

Le cas échéant, nous pourrions envisager d'associer plusieurs établissements géographiquement proches pour organiser une **formation inter-établissements** dans un établissement qui accueillera les participants.

En cas de demandes trop nombreuses, le RéQua répondra aux demandes qui lui seront parvenues en premier.

### → Evaluation des formations

- Un questionnaire de satisfaction est rempli par les participants à la fin de la séance.
- Les résultats de la mesure de satisfaction des formations sur site sont communiqués, pour chaque séance, à l'établissement et au formateur concernés.
- A la fin de l'année, un bilan est réalisé pour prendre en compte les remarques et mettre en œuvre des actions correctives.

### → Des indicateurs d'impact pour aller plus loin dans votre projet

A l'issue de la formation, des indicateurs peuvent vous être proposés.

Vous pourrez recueillir et traiter ceux-ci si vous souhaitez mesurer l'impact du projet que vous avez entrepris en lien avec la formation suivie.

# SOMMAIRE

## I. SECTEUR SANITAIRE

|  |    |
|--|----|
| METHODES ET OUTILS D'ANALYSE DES RISQUES A DESTINATION DES PILOTES DE THEMATIQUES CERTIFICATION .....          | 10 |
| DIRECTION ET MANAGEMENT : QUELLES METHODES POUR DEVELOPPER LA CULTURE SECURITE .....                           | 11 |
| AMELIORER LA SECURITE PAR DES OUTILS DE GESTION DES RISQUES EN EQUIPE .....                                    | 12 |
| ANIMATEURS DE PARCOURS « PATIENT TRACEUR » .....   | 13 |
| LE SOIGNANT FACE AU DEVOIR D'INFORMATION DES PATIENTS ET DES FAMILLES .....                                    | 14 |
| BIENTRAITANCE ET DROITS DES USAGERS EN ETABLISSEMENT : MISE EN ŒUVRE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ..... | 15 |
| DROIT DES PATIENTS-RESIDENTS EN FIN DE VIE .....   | 16 |
| SECRET PROFESSIONNEL, CONFIDENTIALITE ET DANGERS DES RESEAUX SOCIAUX .....                                     | 17 |

## II. SECTEUR MEDICO-SOCIAL

|  |    |
|--|----|
| DEVENIR REFERENT QUALITE/ GESTION DES RISQUES EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL.....  | 19 |
| CONFIANCE-CONFIDENCE-CONFIDENTIALITE SECURISER LE PARTAGE D'INFORMATION .....  | 20 |
| DEMARCHE DE PROJET PERSONNALISE EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL 1ER MODULE : MISE EN ŒUVRE DU PROJET PERSONNALISE .....                             | 21 |
| DEMARCHE DE PROJET PERSONNALISE EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL 2EME MODULE : RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET REPONSES A DES PROBLEMATIQUES ..... | 22 |
| QUALITE ET SECURITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE DANS LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MS.....   | 23 |
| REPERAGE DE LA DOULEUR CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES COMMUNICANTES ET NON COMMUNICANTES EN EHPAD ET SSIAD .....                                  | 24 |
| AMELIORER LA SECURITE PAR DES OUTILS DE COMMUNICATION.....   | 25 |
| DROIT DES PATIENTS-RESIDENTS EN FIN DE VIE EN EHPAD USLD .....   | 26 |

## III. SANITAIRE ET/OU MEDICO SOCIAL

|  |    |
|--|----|
| SAVOIR REALISER UN AUDIT EN INTERNE .....  | 28 |
| AMELIORATION DES PRATIQUES D'IDENTITOVIGILANCE PRIMAIRE ET SECONDAIRE .....          | 29 |
| FORMATION A L'OUTIL DE RECENSEMENT ET D'EVALUATION DES RISQUES DE MALTRAITANCE ..... | 30 |
| ECOUTE ACTIVE : MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX COMMUNIQUER .....                      | 31 |
| LES SOINS SANS CONSENTEMENT : DE LA REGLEMENTATION A LA PRATIQUE .....               | 32 |

## IV. ERAGE

|   |    |
|---|----|
| DETECTION ET SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES .....  | 34 |
| ANALYSE APPROFONDIE DES CAUSES D'UN EVENEMENT INDESIRABLE (METHODE ALARM) .....   | 35 |
| MISE EN PLACE D'UN COMITE DE RETOUR D'EXPERIENCE (CREX, METHODE ORION) .....  | 36 |
| ANALYSER LES EVENEMENTS INDESIRABLES : DE LA RECEPTION DE LA FICHE DE SIGNALEMENT A LA COMMUNICATION DU PLAN D'ACTION)..... | 37 |
| CALENDRIER DES FORMATIONS INTER-ETABLISSEMENTS.....   | 39 |
| CALENDRIER DES FORMATIONS SUR SITE (A LA DEMANDE) .....   | 41 |
| NOTRE EQUIPE.....   | 42 |
| LOI 493 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD).....   | 43 |





# **I. SECTEUR SANITAIRE**

## **Adhérent Sanitaire**

**V2014**

## Méthodes et outils d'analyse des risques à destination des pilotes de thématiques certification



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :**

- Formation à destination des établissements concernés par une 2e visite ou une visite de suivi V2014, pour laquelle la méthode d'analyse de risques est attendue

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les attendus de la certification V2014 HAS (principes généraux et enjeux)
- Expliquer la méthode d'analyse de risques
- Utiliser les outils mis à disposition par le RéQua pour y répondre
- Appliquer les conseils méthodologiques
- Prioriser les principaux risques
- Déployer les analyses de risques comme supports à la démarche qualité/gestion des risques au sein de son établissement
- Identifier les missions du pilote



**Public concerné :** Tout professionnel d'établissement de santé ayant été identifié comme pilote de thématique de la certification V2014 HAS, et professionnel impliqué dans la démarche qualité/gestion des risques.

**Contenu :**

- Contexte certification V2014 HAS et compte qualité
- Organisation pratique en établissement
- Outils et méthode d'analyse de risques
- Illustration par un exemple propre à l'établissement
- Missions du pilote de thématique

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions - Réponses
- Études de cas à partir de situations et de film


La formation méthodologique peut être suivie, dans un 2nd temps, d'un accompagnement au lancement/révision d'une analyse de risques pour une thématique définie en concertation avec l'établissement (à partir d'un outil développé par le RéQua).

**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Trame de politique de thématique
- Fiche mission-type du pilote de thématique
- Analyses de risques (disponibles sur le site du RéQua en partie privée)

**SECTEUR SANITAIRE****Intervenants :**

Qualitiens gestionnaires de risques

 Aurélie GRILLOT Hélène THOMET**Durée :** 3 heures

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**[aurelie.grillot@requa.fr](mailto:aurelie.grillot@requa.fr)[helene.thomet@requa.fr](mailto:helene.thomet@requa.fr)**Réfèrent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Direction et management : Quelles méthodes pour développer la culture sécurité ?



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier le rôle de la direction et du management dans le développement de la culture sécurité
- Appliquer des méthodes permettant de développer l'implication de la direction et du management auprès des équipes pour améliorer la sécurité des patients (arbre décisionnel pour la culture juste, rencontres sécurité du patient)



**Public concerné :** Managers d'établissement (directeurs, présidents de CME, directeurs des soins) et managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service).

**Contenu :**

- Contribution de l'implication de la direction et du management pour développer la culture sécurité
- Importance des facteurs humains dans la survenue des événements indésirables et le rôle de la direction et du management pour établir une culture juste et équitable
- Outils et méthodes pour développer l'implication de la direction et du management auprès des équipes pour améliorer la sécurité des patients :
  - Rencontres sécurité (safety walkrounds) pour échanger en confiance sur la sécurité des patients et les événements indésirables associés aux soins
  - Arbre décisionnel pour estimer le niveau de responsabilité d'un professionnel dans un événement indésirable grave

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions – Réponses
- Études de cas à partir de situations et de film



**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Documents de présentation des outils
- Résumé 4 pages

### SECTEUR SANITAIRE

#### Intervenants :

Qualiticiens gestionnaires de risques et professionnel de santé

- Valentin DAUCOURT
- Hélène THOMET
- Lucie GUERGEN

**Durée :** 3 heures 30

#### Dates et Lieux :

- 01/10/20 à Besançon
- 13/11/20 à Dijon

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[valentin.daucourt@requa.fr](mailto:valentin.daucourt@requa.fr)  
[helene.thomet@requa.fr](mailto:helene.thomet@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Améliorer la sécurité par des outils de gestion des risques en équipe



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les mécanismes de la gestion des risques
- Appliquer les méthodes de gestion des risques a priori (cartographie des risques) et a posteriori (CREX, analyse approfondie des causes d'un événement indésirable associé aux soins) et veiller à leur complémentarité
- Combiner les méthodes pour organiser la gestion des risques, définir les rôles et responsabilités des acteurs



**Public concerné :** Médecins, pharmaciens, soignants, vigilants, responsable qualité, gestionnaire de risques, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, encadrement et tout professionnel des établissements de santé participant aux démarches de gestion des risques.

**Contenu :**

- Définitions et concepts associés à la gestion des risques
- Réglementation
- Outils de gestion des risques a priori
- Outils de gestion des risques a posteriori
- Rôles et responsabilité des acteurs de la gestion des risques

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Exposé magistral
- Questions-Réponses
- Etude de cas




**Documents mis à disposition :**

- Diaporamas de formation
- Eléments de bibliographie
- Typologie des événements indésirables
- Guides d'analyse des EI, mise en place d'un CREX, mise en place d'une RMM
- Supports ALARM, ORION

### SECTEUR SANITAIRE

**Intervenants :**

Qualiticien gestionnaire de risques et professionnel de santé

 Hélène THOMET

 Laurence GRANGERET

**Durée :** 2 x 7 heures

**Dates et Lieux :**

J1 : 24/09/20 à Dijon

J2 : 15/10/20 à Dijon

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[helene.thomet@requa.fr](mailto:helene.thomet@requa.fr)

[laurence.grangeret@requa.fr](mailto:laurence.grangeret@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Animateurs de parcours « patient traceur »



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Définir la méthodologie utilisée dans le patient traceur
- Identifier les profils de patients pouvant faire l'objet de patient traceur au sein de leur établissement
- Appliquer la méthode du patient traceur
- Interpréter les résultats issus du patient traceur

De plus, cette approche permet de se préparer à la visite de certification.



**Public concerné :** Le programme est destiné à l'ensemble des professionnels de santé et souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle : assistante sociale, cadres de santé, infirmiers, médecins, pharmaciens, psychologues, responsables qualité, sages-femmes,...

### Contenu :

- Méthode du Patient Traceur :
  - Principes généraux
  - Stratégie, choix des profils et des parcours
  - Outils à disposition
  - Etapes de mise en œuvre (adhésion de l'équipe, information patient, adaptation des outils, conduite des entretiens, identification des actions à améliorer et suivi...)
- Comportement de l'auditeur

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Vidéo de présentation de la méthode
- Mise en pratique sous forme d'exercices d'animation à partir de scénarios de :
  - La rencontre du patient
  - La rencontre des équipes
  - La rédaction de la synthèse



### Documents mis à disposition :

- Grilles d'entretien équipe et entretien patient
- Fiches de synthèse et communication
- Support d'information patient
- Diaporama de formation et résumé

### SECTEUR SANITAIRE

#### Intervenants :

Professionnels de santé  
Qualiticien gestionnaire  
de risques

- Sylvie BOUCARD
- Valentin DAUCOURT
- Laurence GRANGERET
- Aurélie GRILLOT

**Durée :** 3 heures 30

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[sylvie.boucard@requa.fr](mailto:sylvie.boucard@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Le soignant face au devoir d'information des patients et des familles



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les règles relatives au droit à l'information et au consentement des patients
- Hiérarchiser les personnes ressources susceptibles de recevoir l'information
- Sécuriser leurs pratiques, notamment en matière de recueil du consentement



**Public concerné :** Tous les personnels sont concernés : médecins, sages-femmes, para médicaux, administratifs, en contact direct et habituel avec des patients et leur entourage

### Contenu :

Formation afférente aux droits à l'information et au consentement des patients :

- Obligation légale d'information : qui reçoit l'information, sous quelle forme ?
- Contenu de l'information : dans les textes et en pratique
- Délivrance de l'information
- Recueil du consentement, la nécessaire traçabilité
- Spécificité de l'annonce d'un dommage : comment s'y préparer ?
- Quelles responsabilités pour les professionnels ?

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Mise en situations pratiques
- Supports vidéos
- Questions- Réponses, échanges



### Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Charte de la personne hospitalisée, textes essentiels relatifs au sujet
- HAS : guide méthodologique 2008
- HAS : recommandations sur la délivrance de l'information mai 2012
- Guide de l'information en cas de dommages liés aux soins

### SECTEUR SANITAIRE

#### Intervenants :

Juriste et Qualiticien  
gestionnaire de risques

- Marie-Christine BORELLA
- Cécile BIRBAUD

**Durée :** 3 heures

#### Dates et Lieux :

- 11/09/20 à Besançon
- 09/10/20 à Dole
- 10/12/20 à Chalon sur Saône

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

**03 80 42 55 40**

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Bienveillance et droits des usagers en établissement : mise en œuvre dans les pratiques professionnelles



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les droits et obligations des usagers
- Identifier les situations les plus à risques sur le plan de la relation soignant-soigné
- Se questionner sur les modalités d'une attitude bienveillante à l'égard des usagers



**Public concerné :** Tous les personnels sont concernés : médecins, soignants, administratifs....

**Contenu :**

**Droits fondamentaux de la personne :**

- Respect de la vie privée, intimité, dignité, droit à l'image
- Liberté culturelle et religieuse : étendue et limites
- Libre choix, liberté d'opinion, principe de non-discrimination

**Le secret professionnel, la discrétion, le secret partagé : principe et évolutions**

**Droits spécifiques de l'utilisateur :**

- Respect de la volonté : le droit à l'information et le consentement aux soins. Quelle place pour la famille, les proches, la personne de confiance ? Rôles et limites d'intervention de la personne de confiance
- Question du refus de soins
- Soins aux personnes majeures protégées, les soins aux mineurs
- Accès au dossier médical
- Directives anticipées
- Liberté d'aller et venir de l'utilisateur, contention, sorties à l'insu du service
- etc

**Modes de règlement des conflits**

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questions - Réponses



**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Chartes, recommandations, textes essentiels relatifs au sujet

### SECTEUR SANITAIRE

**Intervenant :**

Juriste

 Charlotte GIRAULT

**Durée :** 4 heures

**Dates et Lieux :**

- 09/10/20 à Dole

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

03 80 42 55 40

**Réfèrent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Droit des patients- résidents en fin de vie



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les obligations réglementaires en matière de désignation d'une personne de confiance, de directives anticipées et de l'ensemble des droits de la personne en fin de vie : procédure collégiale, soins palliatifs
- Rapporter les informations acquises en formation à l'ensemble de l'équipe

Le programme souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle.



**Public concerné :** Médecins, para médicaux, cadres, aides-soignants, psychologues, aides médico-psychologiques, personnel administratif chargé de l'accueil des patients/résidents et des familles.

**Contenu :**

- Attendus de la loi du 4 mars 2002, loi du 22 avril 2005, loi du 2 février 2016 (désignation d'une personne de confiance, des directives anticipées et de la fin de la vie : procédure collégiale, évaluation de la douleur et prise en charge de la souffrance, soins palliatifs)
- Rôles de chaque professionnel

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Analyse de cas, réflexion sur les pratiques et le positionnement des professionnels face à des patients/résidents en fin de vie
- Partage d'expérience
- Questions – Réponses



**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Extraits des codes

### SECTEUR SANITAIRE

**Intervenants :**

Juriste

 Marie-Christine BORELLA

**Durée :** 3 heures

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

03 80 42 55 40

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)





## Secret professionnel, confidentialité et dangers des réseaux sociaux



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Citer leurs obligations professionnelles pour garantir la confidentialité des informations relatives aux patients et aux familles
- Identifier les dangers des réseaux sociaux en lien avec leurs obligations (réserve, secret, discrétion professionnelle)
- Adopter une attitude e-responsable et de veiller à leur e-réputation et à celle de l'établissement/service employeur



**Public concerné :** Tous les personnels sont concernés : médecins, soignants, administratifs....

### Contenu :

- Rappel des textes en matière de respect de la confidentialité dans l'exercice quotidien des professionnels
- Responsabilité personnelle et risques par rapport à leur pratique
- Définitions, questionnements et recommandations sur des concepts/des mots clés :
  - Introduction à la « notion de réseau », secret médical, secret professionnel, secret partagé, discrétion, confidentialité, anonymat, devoir de réserve, droit à l'image et confidentialité
  - Questions-Réponses (Quelles informations relèvent du secret ? Qui sont les personnes tenues au secret ? Quid du partage des informations (entre professionnels, vis-à-vis de la famille, des proches, de la personne de confiance) Quid du secret avec le Dossier Patient Informatisé ? Avec les smartphones ? Quid des médias ? D'internet dans la relation de soins ?

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Echanges sur la réglementation et mise en situation pratique
- Illustration à partir de situations concrètes
- Questions - Réponses
- Support vidéo





**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Guide élaboré en séance

### SECTEUR SANITAIRE

#### Intervenants :

Juriste et Qualiticien  
gestionnaire de risques

-  Marie-Christine BORELLA
-  Cécile BIRBAUD

**Durée :** 3 heures

#### Dates et Lieux :

- 11/09/20 à Besançon

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

03 80 42 55 40

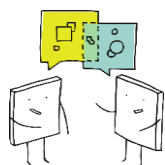
**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

## **II. SECTEUR MEDICO-SOCIAL**

### **Adhérent Médico-social**



## Devenir référent qualité/ gestion des risques en établissement médico-social



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire les étapes de la démarche qualité et gestion des risques
- Construire leur démarche qualité/ gestion des risques
- Définir et appliquer les principes de la gestion de projet
- Identifier les rôles de chacun dans la conduite de projet (pilote, équipe, personne ressource)
- Soutenir la mise en œuvre de la démarche qualité gestion des risques
- Choisir les outils de la démarche qualité et gestion des risques adaptés à leur structure/ mission
- Evaluer la démarche qualité/ gestion des risques
- Communiquer sur la démarche auprès des autres professionnels de l'établissement



**Public concerné :** Soignants, référents qualité, gestionnaires de risques, encadrement et tout professionnel des établissements médico-sociaux ayant une mission en rapport avec la qualité/gestion des risques et/ou sensibilisés à la thématique

**Contenu :**

- Conduite de projet
  - Concept de gestion de projet
  - Les grandes étapes du projet
  - Les outils utiles à la gestion de projet
- Démarche qualité/gestion des risques
  - Définition de la qualité et de la démarche qualité
  - Définition du risque et de la gestion des risques
  - Les acteurs de la démarche
  - Représentation de la démarche qualité avec la roue de Deming
  - Point réglementations recommandations
- Mise en œuvre de la démarche qualité/gestion des risques en établissement au quotidien
  - Les outils et méthodes de la qualité/gestion des risques
  - Mise en situation à partir d'exemples
- Plan de communication d'une démarche pour faire adhérer les équipes

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique/ exposé magistral
- Etudes de cas / cas pratiques
- Mise en situation






**Documents mis à disposition :**

- Supports de formation
- Boîte à outils du référent qualité/gestion des risques en établissement
- Plan de communication de la démarche

### SECTEUR MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Qualitiens et gestionnaires de risque

-  Marion BERT-BONHOMME
-  Angélique MATHY
-  Lucie GUERGEN

**Durée :** 2 journées  
(2 x 6 heures)

#### Dates et Lieux :

J1 : 06/10/20 à Beaune  
J2 : 03/11/20 à Beaune

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[marion.bonhomme@requa.fr](mailto:marion.bonhomme@requa.fr)  
[angelique.mathy@requa.fr](mailto:angelique.mathy@requa.fr)  
[lucie.guergen@requa.fr](mailto:lucie.guergen@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL  
Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Confiance-Confidence- Confidentialité Sécuriser le partage d'information



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Reconnaître une information à caractère secret ;
- Repérer l'attitude à adopter face à une information reçue ;
- Adopter des réflexes, des automatismes, et des gestes simples pour améliorer la confidentialité ;
- Adapter sa pratique aux différents contextes inter et hors établissement.



**Public concerné :** L'ensemble des professionnels de l'établissement y compris les agents administratifs et de service.

En option : possibilité de bénéficier d'un module de sensibilisation à destination des résidents/patients et des proches.

**Contenu :**

- Concepts de confidentialité, confiance, partage d'information (loi santé du 26 janvier 2016, ordonnance 2017)
- Différents types de données
- Informations à caractère secret
- Consentement de l'utilisateur
- Bons réflexes dans le partage d'information
- Bons réflexes d'utilisation des réseaux sociaux
- Principaux outils existants (guide sur RGPD, outil HAS SAED, outil HAS plan personnalisé de coordination...)

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Cas pratiques, prenant en compte les situations rencontrées par l'établissement
- Travail individuel de chaque participant et interaction entre eux






**Documents mis à disposition :**

- Synthèse de formation
- Affiche

### SECTEUR MEDICO-SOCIAL ETABLISSEMENTS ET SERVICES ADULTE

**Intervenants :**

Juriste et Qualitiens  
gestionnaires de risques

-  Marie-Christine BORELLA
-  Cécile BIRBAUD
-  Bryan WELTER

**Durée :** 3 heures

+ 1 heure en option (usagers  
et proches)

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[mariechristine.borella@requa.fr](mailto:mariechristine.borella@requa.fr)  
[cecile.birbaud@requa.fr](mailto:cecile.birbaud@requa.fr)  
[bryan.welter@requa.fr](mailto:bryan.welter@requa.fr)

**Réfèrent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social

### 1er module : mise en œuvre du projet personnalisé

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire les étapes de mise en œuvre du projet personnalisé
- Identifier le rôle et la place des différents acteurs
- Expliquer le contenu et la mise en œuvre du projet personnalisé au résident et à son entourage
- Mettre en œuvre le projet personnalisé.



**Public concerné :** tout professionnel de l'établissement en contact direct avec la personne accompagnée.

#### Contenu :

- Définition du projet personnalisé
- Rappels réglementaires
- Rôle des acteurs
- Modalités de mise en œuvre
- Contenu d'un projet
- Intérêts du projet personnalisé dans l'accompagnement

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport cognitif
- Questions - Réponses
- Brainstorming



#### Documents mis à disposition :

- Supports de formation
- Présentation des outils du RéQua ou de l'ESMS
- Recommandation HAS (ANESM) - Les attentes de la personne et le projet personnalisé – décembre 2008



Formation sur site, à la demande





Formation inter-établissements

#### SECTEUR MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Qualiticiens et gestionnaires de risque

-  Gwendoline-Fleur BERNARD
-  Marion BERT-BONHOMME

**Durée :** 3 heures

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[gf.bernard@requa.fr](mailto:gf.bernard@requa.fr)  
[marion.bonhomme@requa.fr](mailto:marion.bonhomme@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social

### 2eme module : renforcement des connaissances et réponses à des problématiques



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

#### Pré-requis :

- Organisation mise en place depuis plus de 18 mois
- Utilisation d'une trame et connaissance de l'organisation en place par les professionnels

#### Objectifs : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Co-construire le projet personnalisé avec les différents acteurs
- Analyser leur pratique concernant la démarche du projet personnalisé (place des acteurs, support, définition des objectifs et actions, organisation) à partir d'une évaluation de pratique professionnelle
- Identifier les problématiques et trouver des solutions adaptées



**Public concerné :** Tout professionnel de l'établissement en contact direct avec la personne accompagnée.

#### Contenu :

- Rappel de la définition du projet personnalisé
- Modélisation de la démarche de l'ESMS
- Utilisation d'une évaluation de pratiques professionnelles (Audit clinique, Audit organisationnel)
- Outils de communication permettant de collaborer avec les différents acteurs de la démarche

#### Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Brainstorming
- Etude de cas à partir de situations vécues par les participants
- Apport théorique
- Questions – Réponses
- Retour d'expérience





#### Documents mis à disposition :

- Supports de formation
- Présentation des outils du RéQua ou de l'ESMS
- Recommandation HAS (ANESM) - Les attentes de la personne et le projet personnalisé – décembre 2008

#### SECTEUR MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Qualiticiens et gestionnaires de risque

-  Gwendoline-Fleur BERNARD
-  Marion BERT-BONHOMME

**Durée :** 3 heures

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

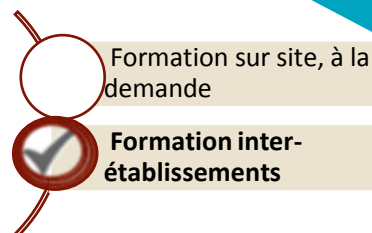
[gf.bernard@requa.fr](mailto:gf.bernard@requa.fr)  
[marion.bonhomme@requa.fr](mailto:marion.bonhomme@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements et services MS



**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les enjeux, les risques et les Bonnes Pratiques liées à la prise en charge médicamenteuse en établissement d'hébergement personnes âgées et personnes handicapées
- Utiliser un outil d'autodiagnostic des risques sur l'ensemble de la prise en charge médicamenteuse
- Utiliser des supports de communication



**Public concerné :** Médecins, pharmaciens, soignants, responsables qualité, gestionnaires de risques, encadrement et tout professionnel intervenant dans le circuit du médicament. Pour les accueils de jour, privilégier la participation de soignants intervenant à la fois en EHPAD et en accueil de jour.

**Contenu :**

- Contexte
- Etapes : risques, réglementation et bonnes pratiques, rôles des acteurs
- Quelques focus (hygiène, stupéfiants, interruption de tâche, never events, placebo...)
- Culture sécurité et iatrogénie médicamenteuse
- Outils de management de la prise en charge médicamenteuse

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Analyse de scénario servant de fil rouge
- Apport théorique
- Discussions sur les problématiques rencontrées par les participant






**Documents mis à disposition :**

- Supports de formation
- Kit Outils (supports de communication et supports d'évaluation des pratiques)

### SECTEUR MEDICO-SOCIAL

**Intervenants :**

Professionnel de santé  
Qualiticien gestionnaire de risques

-  Laurence GRANGERET
-  Bryan WELTER
-  Catherine MORAND

**Durée :** 6 heures

**Dates et Lieux :**

- 06/10/20 à Dijon
- 19/11/20 à Besançon

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[laurence.grangeret@requa.fr](mailto:laurence.grangeret@requa.fr)  
[bryan.welter@requa.fr](mailto:bryan.welter@requa.fr)  
[catherine.morand@requa.fr](mailto:catherine.morand@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Repérage de la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes en EHPAD et SSIAD



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Utiliser les outils d'évaluation de la douleur selon les bonnes pratiques
- Choisir un outil d'évaluation de la douleur adapté au public accompagné



**Public concerné :** tout professionnel soignant exerçant en EHPAD ou en SSIAD.

### Contenu :

- Epidémiologie
- Législation (responsabilité de l'établissement, des acteurs de soins)
- Lutter contre les idées reçues
- Définition de la douleur
- Repérage et évaluation de la douleur
- Les questions à se poser
- Les outils : échelles d'auto-évaluation et hétéro-évaluation de la douleur

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Analyse de cas à partir de supports vidéo



**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Exemple des différentes échelles d'hétéro-évaluation abordées en formation

**SECTEUR MEDICO-SOCIAL**  
Secteur Personnes âgées

**Intervenant :**

Professionnel de santé

 Hélène VANDEN-HOECQ

**Durée :** 4 heures

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[h.vandehoecq@requa.fr](mailto:h.vandehoecq@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)





## Améliorer la sécurité par des outils de communication



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les situations où il y a nécessité d'une communication structurée
- Appliquer quelques méthodes d'amélioration de la communication, soit entre les professionnels, soit entre les professionnels et les patients/résidents
- Expliquer à leurs collègues et aux patients/résidents l'importance de la communication pour garantir la sécurité du patient/résident



**Public concerné :** Médecins, cadres de santé, soignants, responsables qualité, gestionnaires de risques.

### Contenu :

- Importance des facteurs humains dans la survenue des événements indésirables
- Contribution du travail en équipe pour améliorer la sécurité
- Outils pour améliorer la communication en équipe ou avec le patient/résident :
  - BRIEFING et DEBRIEFING : outil de synergie d'équipe
  - SAED : outil pour structurer la communication entre professionnels
  - IPASS : outil pour améliorer entre équipes au moment d'une relève
  - LES TROIS « DIRE » : outil pour améliorer la communication entre les professionnels de santé et les usagers

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions - Réponses
- Études de cas à partir de situations et de film
- Support vidéo



**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation
- Documents de présentation des outils
- Résumé 4 pages

### SECTEUR MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Professionnel de santé  
Qualiticien gestionnaire de risques

- Valentin DAUCOURT
- Marion BERT- BONHOMME

**Durée :** 3 heures

#### Dates et Lieux :

- 17/09/20 à Besançon

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[valentin.daucourt@requa.fr](mailto:valentin.daucourt@requa.fr)  
[marion.bonhomme@requa.fr](mailto:marion.bonhomme@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Droit des patients-résidents en fin de vie en EHPAD USLD



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

### Pré-Requis :

- Volonté de l'établissement dans ses orientations stratégiques d'accompagner les patients/résidents jusqu'à la fin de leur vie
- Convention signée entre l'établissement et l'EMSP, à défaut intervention possible de l'EMSP hors convention

### Objectifs :

- Identifier les obligations réglementaires en matière de désignation d'une personne de confiance, de directives anticipées et de l'ensemble des droits de la personne en fin de vie : procédure collégiale, soins palliatifs
- Identifier les bonnes pratiques émanant de la société française de soins palliatifs : réflexion éthique sur le sens du soin, obstination déraisonnable, nutrition et hydratation artificielle, sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès



**Public concerné :** Médecins, para médicaux, cadres, aides-soignants, psychologues, aides médico-psychologiques, personnel administratif chargé de l'accueil des patients/résidents et des familles.

### Contenu :

- Obligations réglementaires (loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement en matière de désignation d'une personne de confiance ; loi n°2016-087 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie) : directives anticipées, ensemble des droits de la personne en fin de vie : procédure collégiale, soins palliatifs...
- Bonnes pratiques émanant de la société française de soins palliatifs: réflexion éthique sur le sens du soin, obstination déraisonnable, nutrition et hydratation artificielle, sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès...
- Rôles de chaque professionnel

### Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Réflexion sur les pratiques et le positionnement des professionnels face à des patients/résidents en fin de vie
- Partage d'expérience
- Questions – Réponses



### Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Extraits des codes

### SECTEUR MEDICO-SOCIAL EHPAD USLD

#### Intervenants :

Juriste et Qualiticien et gestionnaire de risques

- Marie Christine BORELLA
- Bryan WELTER

**Durée : 3 heures pour les salariés**

#### Options

(information/sensibilisation):

- 1 h pour les résidents/patients
- 1 h 30 pour les proches
- 2 h en commission gériatrique EHPAD

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[mariechristine.borella@requa.fr](mailto:mariechristine.borella@requa.fr)

[bryan.welter@requa.fr](mailto:bryan.welter@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

### **III. SECTEUR SANITAIRE ET/OU MEDICO-SOCIAL**

#### **Adhérent Sanitaire et/ou Médico-social**



## Savoir réaliser un audit en interne



Formation sur site, à la demande (Sanitaire)

Formation inter-établissements (MS)

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Choisir les thématiques à évaluer
- Concevoir un audit (choisir la méthode, construire le plan d'audit)
- Réaliser un audit
- Exploiter les résultats de l'audit
- Adopter un comportement adapté au public interrogé



**Public concerné :** Toute personne amenée à organiser un audit et / ou à y participer

### Contenu :

- Choix des thématiques à évaluer
  - A l'aide d'outils décisionnels
  - A partir des besoins identifiés dans la politique de l'établissement
  - A partir d'une problématique
- Conception d'un audit
  - Définir les objectifs de l'audit
  - Justifier le thème de l'audit
  - Définir les critères d'évaluation à partir de références
  - Définir la stratégie d'investigation et élaborer le plan d'audit
  - Rédiger le guide de remplissage
- Réalisation d'un audit en interne
  - La réunion d'ouverture (ou note de service)
  - Les différents modes de recueil des données
  - Le comportement de l'auditeur
  - La réunion de clôture
  - Les facteurs de réussite et les pièges à éviter
- Exploitation des résultats de l'audit
  - Rédiger le rapport d'audit
  - Élaborer son PAQ et garantir la cohérence avec la politique et la stratégie de l'établissement
  - Communiquer les résultats (instances, équipes, encadrement)
  - Poursuite du cycle d'évaluation (2<sup>ème</sup> tour d'audit)

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Mises en situations sous forme d'ateliers







### Documents mis à disposition :

- Support de formation (synthétique)

### SECTEUR SANITAIRE ET /OU MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Qualiticiens, gestionnaires de risque et professionnel de santé

-  Véronique BARBIER
-  Lucie GUERGEN
-  Laurence GRANGERET
-  Aurélie GRILLOT

**Durée :** 2 journées  
(2 x 6 heures)

#### Dates et Lieux :

#### Secteur Médico-social :

J1 : 28/09/20 à Besançon  
J2 : 29/09/20 à Besançon

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[veronique.barbier@requa.fr](mailto:veronique.barbier@requa.fr)

**Réfèrent handicap :** AYOUL  
Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Amélioration des pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir les étapes nécessaires pour mettre en place un dispositif sécurisant l'identification du patient
- Estimer les enjeux et l'impact sur la sécurité de la prise en charge
- Appliquer les règles d'identitovigilance



**Public concerné :** Tout professionnel au contact du patient/résident et/ou de son dossier : personnel administratif (Bureau des entrées, DIM), IDE, AS, médecin, personnel médico-technique et rééducateur, psychologue, ASH, brancardier...

### Contenu :

- Définition, contexte et enjeux de l'identitovigilance
- Recommandations en vigueur
- Formalisation, mise en œuvre, évaluation et amélioration du dispositif d'identitovigilance (selon PDCA)

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Études de cas à partir de situation et de support vidéo
- Partage d'expérience



**Documents mis à disposition :**

- Supports formation 4 pages

### SECTEUR SANITAIRE ET /OU MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Professionnels de santé

- ▣ Juliette VABRE
- ▣ Sylvie BOUCARD
- ▣ Angélique MATHY

**Durée :** 3 heures 30

2 sessions/établissement/an maximum

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[juliette.duchene@requa.fr](mailto:juliette.duchene@requa.fr)  
[sylvie.boucard@requa.fr](mailto:sylvie.boucard@requa.fr)  
[angelique.mathy@requa.fr](mailto:angelique.mathy@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Formation à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

### Pré-Requis :

- Soutien et engagement de la Direction dans la démarche : rendez-vous avec le top management au préalable pour comprendre le besoin et affirmer l'engagement
- A l'issue de la formation, engagement de l'établissement à déployer l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance
- Nécessité d'utilisation et déploiement de l'outil pour bénéficier de la formation

### Objectifs : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir le néologisme de maltraitance
- Comprendre les causes d'apparition de la maltraitance
- Expliquer le contexte au sein de l'établissement (être capable pour la direction d'annoncer la politique de l'établissement concernant la maltraitance, ainsi que d'identifier ses problématiques internes) et démontrer les actions déjà menées
- Etablir le lien avec les événements indésirables et leurs analyses nécessaires
- Comprendre le sens et appliquer l'outil proposé en partageant une culture commune de la maltraitance



### Public concerné : La formation se déroule en 2 temps :

Un premier temps de préparation : Top management avec possibilité de présence de quelques membres du groupe de travail « maltraitance/bientraitance » qui aura pour mission de porter et promouvoir le projet et de déployer l'outil.

Un deuxième temps de formation : Pour les professionnels de l'établissement : IDE, aides-soignants, ASH, personnels de l'animation, administratifs... qui alimenteront l'outil

### Contenu :

- Eléments de contexte (certification, évaluation interne, ARS...)
- Etat actuel des définitions de la maltraitance (OMS, Gineste, Amyot...)
- Les mots qui disent la maltraitance... ou pas !
- Caractéristiques de la maltraitance
- Classification des maltraitements (American medical association)
- Facteurs prédictifs de la maltraitance (recensés en sociologie, psychologie, ...)
- Maltraitance et règles professionnelles
- Liens avec la définition, le signalement et l'analyse des événements indésirables
- Présentation de l'outil : volet 1 « parcours de l'utilisateur »

**Méthodes pédagogiques** : formation présentielle conjuguant des méthodes pédagogiques interrogatives et actives

- Apport théorique
- Cas concret

### Documents mis à disposition :

- Livret des définitions
- Documents support à la participation aux ateliers
- Document d'appropriation du volet 1 « parcours de l'utilisateur »

### SECTEUR SANITAIRE ET/OU MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Professionnel de santé et  
Qualiticiens

- ▣ Sylvie BOUCARD
- ▣ Virginie HUGUENOTTE
- ▣ Marion BERT-BONHOMME

#### Durée : 7 heures

2 sessions/établissement/an  
maximum

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[sylvie.boucard@requa.fr](mailto:sylvie.boucard@requa.fr)  
[virginie.huguenotte@requa.fr](mailto:virginie.huguenotte@requa.fr)  
[marion.bonhomme@requa.fr](mailto:marion.bonhomme@requa.fr)

#### Référent handicap : AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40  
[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)





## Ecoute active : mieux se connaître pour mieux communiquer



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Utiliser « l'écoute empathique » et « l'écoute active » afin d'améliorer les pratiques et techniques de communication



**Public concerné :** Tout professionnel des établissements de santé, notamment, directeurs, équipes qualité, médecins, cadres, soignants..., impliqués dans l'amélioration continue de la démarche qualité.

### Contenu :

#### JOUR 1

- Définition de la communication :
  - Qu'est-ce que communiquer ?
  - Comment communiquer ?
- Différentes qualités d'écoute
- Gestion des émotions
- Mieux se connaître pour mieux communiquer

#### JOUR 2

- Partage d'expérience autour de situations proposées par les participants

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions – Réponses
- Études de cas



**Documents mis à disposition :**

- Supports de formation

### SECTEUR SANITAIRE ET/OU MEDICO-SOCIAL

#### Intervenant :

Professionnel de santé

 Lisette BOUVET BURGAT

**Durée :** 2 journées  
(2 x 6 heures)

#### Dates et Lieux :

##### 1ère session

J1 : 17/09/20 à Dijon

J2 : 18/09/20 à Dijon

##### 2ème session

J1 : 17/12/20 à Dijon

J2 : 18/12/20 à Dijon

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

03 80 42 55 40

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Les soins sans consentement : de la réglementation à la pratique



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principes directeurs de la prise en charge des patients/résidents admis en soins sans consentement
- Maîtriser les différentes étapes des soins sans consentement (admission et cheminement du patient tout au long du dispositif, place des proches...)



**Public concerné :** Directeurs d'établissement, médecins, cadres supérieurs, attachés d'administration hospitalière, cadres de santé, Infirmier(e)s, personnels administratifs, assistantes sociales, éducateurs, assistantes médico-administratives, agents du bureau des admissions, etc.

**Contenu :**

- Principaux apports et innovations de la loi du 5 juillet 2011 complétée par la loi du 27 septembre 2013
- Différentes étapes de prise en charge des patients/résidents en Soins sur Décision du Directeur d'Etablissement (SDDE) et en Soins sur Décision du Représentant de l'Etat (SDRE) :
  - l'admission avant les 24h
  - la période d'observation de 24 à 72h
  - le suivi après les 72h
- Cas particuliers (le collège, les désaccords entre le psychiatre et le préfet, les sorties, le cas des mineurs)

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Apport théorique
- Echanges sur la réglementation et mise en situation pratique
- Questions - Réponses
- Vérification de la progression pédagogique du groupe avec une évaluation en début et en fin de formation



**Documents mis à disposition :**

- Diaporama de formation

**SECTEUR SANITAIRE ET/OU  
MEDICO-SOCIAL**

**Intervenants :**  
Juriste

 Charlotte GIRAULT

**Durée :** 3 heures

**Dates et Lieux :**

- 20/11/20 à Besançon
- 04/12/20 à Dijon

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

**03 80 42 55 40**

**Réfèrent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## IV. ERAGE



Equipe Régionale d'Appui à la Gestion des Evénements indésirables

**Adhérent ET Non adhérent**  
**Secteurs Sanitaire et/ou Médico-social**



## Détection et signalement des événements indésirables



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements

**Pré-requis :** aucun

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier un événement indésirable dans leur pratique professionnelle
- Expliquer les étapes du circuit de gestion des événements indésirables
- Comprendre le mécanisme de survenue d'un événement indésirable,
- Expliquer l'intérêt du signalement



**Public concerné :** Médecins, pharmaciens, cadres de santé, IDEC, soignants, professionnels non soignants, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, gestionnaires de risque, qualitatifs.

**Contenu :**

- Définitions (EI, EIAS, Erreur)
- Références réglementaires
- Freins et Leviers au signalement
- Les étapes du système de signalement des EI
- Mécanismes de survenue d'un EI

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Exposé magistral
- Questions - Réponses
- Remue-méninges
- Etude de cas



**Documents mis à disposition :**

- Support de formation
- Flyer de signalement à destination des professionnels
- Flyer de signalement à destination des managers/encadrants



### SECTEUR SANITAIRE ET/OU MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Professionnels de santé et gestionnaires de risques

- Christophe COUAILLIER
- Valentin DAUCOURT
- Laurence GRANGERET
- Céline GRISOT
- Angélique MATHY
- Hélène THOMET
- Juliette VABRE

**Durée :** 3 heures 30

#### Dates et Lieux :

##### Secteur Sanitaire :

- 10/09/2020 à Dijon
- 13/10/20 à Chalon

##### Secteur Médico-social :

- 10/09/20 à Dijon
- 13/10/20 à Chalon
- 10/11/20 à Auxerre

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[erage@requa.fr](mailto:erage@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (Méthode ALARM)



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements



### Pré-Requis :

- Avoir participé à la formation Détection et Signalement

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître la méthodologie d'analyse
- Expliquer à leurs collègues l'intérêt de l'analyse d'un évènement indésirable
- Analyser un évènement indésirable grave en utilisant la méthode ALARM
- Elaborer un plan d'actions correctives



**Public concerné :** Gestionnaires de risque, qualitatifs, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotextiques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires.

### Contenu :

- Intérêt de l'analyse d'un évènement indésirable
- Contexte réglementaire
- Méthodologie d'analyse des causes profondes, présentation de méthodes
- Définition d'un plan d'amélioration

**Méthodes pédagogiques :** formation présentielle

- Exposé magistral
- Questions - Réponses
- Remue-méninges
- Etude de cas



**Documents mis à disposition :**

- Support de formation
- Flyer de signalement à destination des professionnels
- Flyer de signalement à destination des managers/encadrants

**SECTEUR SANITAIRE ET/OU MEDICO-SOCIAL**

### Intervenants :

Professionnels de santé et gestionnaires de risques

- ☑ Valentin DAUCOURT
- ☑ Laurence GRANGERET
- ☑ Juliette VABRE
- ☑ Christophe COUAILLIER
- ☑ Céline GRISOT
- ☑ Angélique MATHY
- ☑ Hélène THOMET

**Durée :** 3 heures 30

\*\*\*\*\*

**Renseignements :**

[erage@requa.fr](mailto:erage@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX)



Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements



### Pré-Requis :

- Avoir participé à la formation détection et signalement des événements Indésirables (EI)
- Avoir un circuit de signalement des EI
- Etre volontaire pour faire partie d'un CREX et analyser des événements indésirables associés aux soins (EIAS)

### Objectifs :

- Choisir le circuit de recueil des événements à analyser dans le cadre du CREX
- Analyser un événement en utilisant la méthode ORION
- Structurer un comité de retour d'expérience au sein de leur établissement ;
- Elaborer un plan d'actions correctives
- Expliquer à leurs collègues l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable ou d'un événement précurseur

### En complément, les participants pourront :

- Bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre de la première séance de CREX et de conseils pour les séances suivantes



**Public concerné :** Gestionnaires de risque, qualitatifs, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotextuels, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires, soignants et professionnels non soignants.

### Contenu :

- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable ou d'un événement précurseur
- Structuration du CREX
- Méthodologie ORION
- Organisation et déroulement d'une séance de CREX
- Définition d'un plan d'amélioration

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande).

### Méthodes pédagogiques :

- Exposé magistral
- Etude de cas
- Questions- Réponses



### Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Guide d'aide à la mise en place d'un CREX (avec modèle de règlement intérieur, outils d'aide à l'analyse, modèle de compte-rendu...)

### SECTEUR SANITAIRE ET/OU MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Professionnels de santé et gestionnaires de risques

- ☐ Christophe COUAILLIER
- ☐ Valentin DAUCOURT
- ☐ Laurence GRANGERET
- ☐ Céline GRISOT
- ☐ Angélique MATHY
- ☐ Hélène THOMET
- ☐ Juliette VABRE

**Durée :** 3 heures 30

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[erage@requa.fr](mailto:erage@requa.fr)

#### Référent handicap :

AYOUL  
Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## Analyser les événements indésirables : de la réception de la fiche de signalement à la communication du plan d'action

Formation sur site, à la demande

Formation inter-établissements



### Pré-Requis :

- Avoir participé à la formation détection et signalement
- Avoir mis en place un circuit de signalement au sein de l'établissement

### Objectifs :

- Hiérarchiser les événements indésirables (EI) à partir du circuit de recueil
- Analyser un événement en utilisant la méthode appropriée (CREX avec grille ORION, Analyse approfondie des causes avec grille ALARM)
- Elaborer un plan d'actions correctives
- Expliquer à leur collègue l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable (EI) ou d'un événement précurseur
- Communiquer le plan d'actions et informer les usagers



**Public concerné :** Gestionnaires de risque, qualitiens, personnels d'encadrement (IDEC), médecins, pharmaciens

### Contenu :

- Rappel : définitions (EI, précurseurs, erreur humaine), causes des EI
- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Hiérarchisation des EI
- Organisation et déroulement d'une séance de CREX (méthodologie Orion)
- Que faire après un EI grave ?
  - la déclaration,
  - la réunion d'analyse
- Définition d'un plan d'amélioration
- Communication (à l'équipe, à l'utilisateur)

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande).

### Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Exposé magistral
- Etude de cas/ Mise en situation
- Questions- Réponses



### Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Guide de mise en place de CREX
- Guide d'analyse approfondie des causes

### SECTEUR MEDICO-SOCIAL

#### Intervenants :

Gestionnaires de risques

- Céline GRISOT
- Angélique MATHY

**Durée :** 7 heures

#### Date et Lieu :

- 24/11/20 à Besançon
- 01/12/20 à Dijon

\*\*\*\*\*

#### Renseignements :

[erage@requa.fr](mailto:erage@requa.fr)

**Référent handicap :** AYOUL

Sylviane 03 80 42 55 40

[requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)



## ACTUALISATION 2020 - CALENDRIER des formations inter-établissements

| Formations inter-établissements   | Secteur | Janvier                     | Février      | Mars                | Avril              | Mai            | Jun            | Juillet /Août | Septembre        | Octobre          | Novembre       | Décembre     |
|---|---------|-----------------------------|--------------|---------------------|--------------------|----------------|----------------|---------------|------------------|------------------|----------------|--------------|
| Direction et management :<br>Quelles méthodes pour développer la culture sécurité ?                       | S       |                             |              |                     | 16<br>DIJON        |                |                |               |                  | 1<br>BESANCON    | 13<br>DIJON    |              |
| Améliorer la sécurité par des outils de gestion des risques en équipe                                     | S       |                             |              | J1 : 12<br>BESANCON | J2 : 2<br>BESANCON |                |                |               | J1 : 24<br>DIJON | J2 : 15<br>DIJON |                |              |
| Secret professionnel, confidentialité et dangers des réseaux sociaux                                      | S       |                             | 4<br>DIJON   |                     |                    |                | 12<br>BESANCON |               | 11<br>BESANCON   |                  |                |              |
| Le soignant face au devoir d'information des patients et des familles                                     | S       |                             |              |                     | 10<br>SENS         | 26<br>BESANCON | 2<br>BESANCON  |               | 11<br>BESANCON   | 9<br>DOLE        |                | 10<br>CHALON |
| Bienveillance et droits des usagers en établissements : mise en œuvre dans les pratiques professionnelles | S       | 23<br>PARAY<br>LE<br>MONIAL | 10<br>NEVERS | 30<br>DOLE          |                    |                |                |               |                  | 9<br>DOLE        | 26<br>BESANCON |              |

| Formations inter-établissements  | Secteur | Janvier | Février        | Mars                        | Avril          | Mai                        | Juin          | Juillet /Août | Septembre                      | Octobre          | Novembre         | Décembre                   |
|--|---------|---------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------------------|---------------|---------------|--------------------------------|------------------|------------------|----------------------------|
| Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse                                   | MS      |         |                |                             |                |                            | 18<br>DIJON   |               |                                | 06<br>DIJON      | 19<br>BESANCON   |                            |
| Analyser les EI : de la réception de la fiche à la communication du plan d'actions (ERAGE) | MS      |         |                |                             | 14<br>BESANCON |                            |               |               |                                |                  | 24<br>BESANCON   | 1<br>DIJON                 |
| Savoir réaliser un audit en interne  | S+MS    |         |                | J1 : 16<br>J2 : 17<br>DIJON |                |                            |               |               | J1 : 28<br>J2 : 29<br>BESANCON |                  |                  |                            |
| Détection et signalement des événements indésirables (ERAGE)                               | MS      |         | 18<br>BESANCON | 24<br>AUXERRE               |                |                            |               |               |                                |                  | 10<br>AUXERRE    |                            |
| Améliorer la sécurité par des outils de communication                                      | MS      |         |                |                             |                |                            |               |               | 17<br>BESANCON                 |                  |                  |                            |
| Devenir référent qualité/gestion des risques en établissement médico-social                | MS      |         |                |                             |                |                            |               |               |                                | J1 : 6<br>BEAUNE | J2 : 3<br>BEAUNE |                            |
| Ecoute Active : mieux se connaître pour mieux communiquer                                  | S ou MS |         |                |                             |                | J1 :18<br>J2 : 19<br>DIJON |               |               | J1 :17<br>J2 : 18<br>DIJON     |                  |                  | J1 :17<br>J2 : 18<br>DIJON |
| Les soins sans consentement : de la réglementation à la pratique                           | S ou MS |         |                |                             |                |                            | 8<br>BESANCON |               |                                |                  | 20<br>BESANCON   | 4<br>DIJON                 |
| Détection et signalement des événements indésirables (ERAGE)                               | S ou MS |         |                |                             | 7 CHALON       |                            |               |               | 10<br>DIJON                    | 13<br>CHALON     |                  |                            |



## CALENDRIER des formations sur site (à la demande)

| Formations sur site (à la demande)  | Secteur | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet/<br>Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---|---------|---------|---------|------|-------|-----|------|------------------|-----------|---------|----------|----------|
| Savoir réaliser un audit interne  | S       |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Méthodes et outils d'analyse des risques à destination des pilotes de thématiques V2014   | S       |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Animateurs de parcours « patient traceur »  | S       |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social 1er module : mise en œuvre du projet personnalisé                            | MS      |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social 2nd module : renforcement des connaissances et réponses à des problématiques | MS      |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Repérage de la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes en EHPAD et SSIAD                                 | MS      |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Confiance-Confidence-Confidentialité Sécuriser le partage d'information   | MS      |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX, méthode ORION) - ERAGE  | MS      |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (Méthode ALARM) (ERAGE)   | S ou MS |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Améliorer des pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire  | S ou MS |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Formation à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance  | S ou MS |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |
| Droits des patients-résidents en fin de vie <u>(S)</u> ou <u>(MS)</u>   | S ou MS |         |         |      |       |     |      |                  |           |         |          |          |

Faire demande : [requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)

Pour les formations ERAGE : [erage@requa.fr](mailto:erage@requa.fr)

## NOTRE ÉQUIPE

### **AYOUL Sylviane**

Assistante gestionnaire

### **BARBIER Véronique**

Chargée de mission Qualité  
Responsable qualité en Santé

### **BOUCARD Sylvie**

Chargée de mission Qualité  
Diplôme d'IDE  
Licence Gestion du risque infectieux associés au soins

### **BERNARD Gwendoline-Fleur**

Chargée de mission Qualité  
M2 Analyse et Gestion des Politiques Sociales – spécialité vieillissement

### **BERT-BONHOMME Marion**

Chargée de mission Qualité  
M2 Juriste Manager des Structures Sanitaires et Sociales (IFROSS)

### **BIRBAUD Cécile**

Chargée de mission Qualité  
DU Qualité Evaluation et Management de Projets dans les structures Sanitaires et Sociales

### **BORELLA Marie-Christine**

Juriste médico-social  
Licence de droit

### **CHAMPEAUX Olivier**

Manager Organisationnel

### **COUAILLIER Christophe**

Chargé de mission Qualité  
Master européen ingénierie et management de l'environnement

### **CHANEDIERAS Brigitte**

Assistante gestionnaire

### **CURIN Sylvie**

Assistante gestionnaire

### **Dr DAUCOURT Valentin**

Conseiller scientifique et Chargé de mission Qualité  
DESS Santé publique  
DIU Evaluation de la qualité des soins  
DU Statistiques

### **GRANGERET Laurence**

Chargée de mission Qualité  
Docteur en pharmacie  
DU Orthopédie  
M2 Administration des entreprises

### **GRILLOT Aurélie**

Chargée de mission Qualité  
DESS Management Hospitalier-Action sociale  
Conseillère communication

### **GRISOT Céline**

Chargée de mission Qualité  
M2 Biologie et Santé – Gestion des risques infectieux et sanitaires

### **GUERGEN Lucie**

Chargée de mission Qualité  
M2 Eco-Conception de sites industriels

### **HUGUENOTTE Virginie**

Chargée de mission Qualité  
M2 Sciences Humaines et Sociales, mention Sociologie – Spécialité « Vieillesse et Société »

### **MATHY Angélique**

Chargée de mission Qualité  
M2 Ingénieur Génie de Systèmes Industriels

### **MORAND Catherine**

Chargée de mission Qualité  
Cadre de santé IDE  
DU Cadre

### **SEHIER Emmanuel**

Directeur  
M2 Politiques de Santé Publique et de sécurité sanitaire - Cadre de Santé

### **THOMET Hélène**

Chargée de mission Qualité  
Master 2 Qualité et Gestion des risques en santé

### **VABRE Juliette**

Chargée de mission Qualité  
Docteur en pharmacie  
M2 Qualité et Gestion des risques en établissement de santé

### **VANDEN-HOECQ Hélène**

Chargée de mission Qualité  
M1 Ingénierie de la santé - Cadre de santé  
Conseillère pédagogique

### **WELTER Bryan**

Chargé de mission Qualité  
M2 Sureté des Procédés industriels, Environnement et Qualité ISI

### **WICHT Stéphanie**

Chargée de mission Qualité  
Docteur en Médecine  
DU en Hygiène hospitalière  
DES Médecine générale

### Personnes ressources :

### **BOUVET BURGAT Lisette**

Psychologue du travail  
DESS Psychologie clinique et Gérontologie + DU Addictologie

### **GIRAULT Charlotte**

Chargée de formation  
DEA Droits de la Personne et Protection de l'Humanité  
Maîtrise de Droit Public

## LOI 493 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Les informations personnelles vous concernant et communiquées par votre établissement sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'assistante formation du RéQua.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour :

- Vous contacter,
- Assurer le traitement de vos demandes,
- Respecter nos obligations légales.

Vos informations personnelles seront conservées pendant 3 ans, sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue et imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Pendant cette période nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnels du RéQua et à notre sous-traitant informatique. Le sous-traitant en question est soumis à une obligation de confidentialité et ne peut utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « *informatique et libertés* » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/EU du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Madame CHANEDIERAS, Déléguée à la protection des données à l'adresse mail [requams@requa.fr](mailto:requams@requa.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : RéQua – 26 rue Proudhon – 25000 BESANCON.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de L'informatique et des Libertés (plus d'informations sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

# RÉQUA

Site : [www.requa.fr](http://www.requa.fr)

**Site de Dijon : 1 boulevard Chanoine Kir**

**Site de La Chartreuse**

**21000 DIJON**

**Tel : 03 80 42 55 40**

**Mail : [requa-dijon@requa.fr](mailto:requa-dijon@requa.fr)**

**Si vous êtes en situation de handicap vous  
pouvez contacter notre Référente Handicap**

**Mme AYOUL Sylviane**